

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 21 mai 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Coulon, Georges \(1838-1912\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Desmasures, Alfred \(1832-1893\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)

Collation1 p. (143r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 21 mai 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/11092>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 mai 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Desmasures, Alfred \(1832-1893\)](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé

À propos des élections législatives de mai et juin 1869 en France. Godin informe Desmasures qu'une réunion électorale réunissant 49 personnes organisée hier à Marle par Georges Coulon a été dissoute illégalement par la police, que Georges Coulon va porter plainte et que Godin écrit aux journaux à ce sujet.

Mots-clés

[Élections](#), [Information](#), [Propagande](#)

Personnes citées [Coulon, Georges \(1838-1912\)](#)

Événements cités [Élections législatives \(24 mai et 7 juin 1869, France\)](#)

Lieux cités [Marle \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Coulon, Georges (1838-1912)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Administration
- Droit/Justice
- Franc-maçonnerie

Biographie Avocat et haut fonctionnaire français né en 1838 à Paris et décédé en 1912 à Paris. Fils d'un chorégraphe et d'une actrice, probablement enfant naturel du dramaturge Eugène Scribe, Georges Coulon étudie le droit et devient clerc de notaire en 1860 puis avocat au barreau de Paris en 1862. Libre-penseur, franc-maçon et républicain, il travaille auprès de l'avocat Jules Favre. Il voyage en Égypte en 1869. Coulon est nommé préfet de Vendée par [Gambetta](#) en septembre 1870. Il sert six mois à ce poste, retourne ensuite au barreau et travaille en qualité d'avocat

de la [Compagnie du canal de Suez](#). Coulon correspond à cette époque avec Jean-Baptiste André Godin à propos des élections législatives de 1869, auxquelles [Jules Favre](#) est candidat républicain, et à propos du Familistère. Godin charge Coulon de questions juridiques relatives à ses affaires industrielles et au procès qui l'oppose à sa première épouse [Esther Lemaire](#). Coulon se marie en 1880 avec Geneviève Pelletan, fille du républicain Eugène Pelletan (1813-1884) et sœur du socialiste Camille Pelletan (1846-1915), avec laquelle il a six fils. Nommé conseiller d'État en 1881, Coulon est détaché à la direction des Postes et Télégraphes de 1887 à 1889. C'est à cette époque qu'il visite le Familistère en compagnie de son épouse, après une quinzaine d'années sans relations avec Godin : « Certes, nous nous souvenons de vous, ma femme et moi, écrit Godin à Coulon le 8 avril 1887 quelques jours avant sa visite, et votre souvenir nous était même particulièrement présent ces jours-ci. » Coulon réintègre le Conseil d'État en 1890, dont il est le vice-président de 1898 jusqu'à sa mort en 1912. Georges Coulon est abonné à la revue du Familistère, *Le Devoir*. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1877, officier de l'ordre en 1887, commandeur en 1896, grand officier en 1906 et grand-croix en 1909.

NomDesmasures, Alfred (1832-1893)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéPresse

BiographieImprimeur, journaliste, écrivain et haut fonctionnaire français né en 1832 à Mondrepuis (Aisne) et décédé en 1893 à Hirson (Aisne). Fils de cultivateur, républicain, Alfred Desmasures est nommé préfet de l'Aisne par intérim du 9 au 15 septembre 1870. Il exerce différentes professions : mercier, libraire et, en 1879, imprimeur à Hirson. Auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de la Thiérache, il fonde plusieurs journaux : *Le Nord de la Thiérache*, *L'Hirsonnais*, *La Thiérache républicaine*.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 21 mai 1869¹⁴³

Mon cher Monsieur D'Amalbert

Je vous remercie de vos et des amis pour
l'avis que vous avez a faire.
quant a M Georges Lanson il
va de l'avent. Hier une réunion
de 150 citoyens régulièrement formée
a été dissoute a Herbe, il a
éposé une plainte au parquet
contre l'illégalité des faits de la
police. Je crois aujourd'hui que
pourraient ne pas sans doute
être dommages de batailler pour
ce qui regarde la réunion que
vous avez eu sur vous ou grande
en ce moment qu'un telles un
effet d'intérêt local.

Bien a vous

Garden